

Fiche concernant Pierre Sizaire :

Quelques ouvrages de Pierre Sizaire :
(Capitaine de Vaisseau)

Le parler matelot

Editions maritimes et d'outre mer, 1976
202 pages.

Les termes de marine

Presses universitaires de France, 1972
126 pages.

Dictionnaire technique de la construction électrique

Eyrolles, 1968
168 pages.

Traité du parler des gens de mer

Editions patrimoine et Médias, 1996
Œuvre posthume, pour le compte de son fils.

Feux et signaux

Ozanne, 1953
30 pages.

Le guide des étoiles

Les Grandes éditions françaises, 1971
50 pages.

Navires et navigation

Editions Atlas, 1977
128 pages.

Cent dessins de Pierre Loti au Musée de la Marine

Avec Maurice de Brossard
Les Amis du Musée de la Marine, 1982
12 pages.

Guindeaux électriques des navires modernes

La Télémécanique électrique, 1956
59 pages.

Objet de tradition « Le sifflet du bosco »

Article extrait de la revue maritime n°271 décembre 1969
Pages 1403-1410.

LE SIFFLET DU BOSCO



La littérature maritime a souvent chanté les mérites du maître canonier, du chef timonier, du maître charpentier. Mais elle s'est montrée ingrate envers celui qui fut le plus pittoresque des officiers marins de la vieille marine, le *bosco*, maître de manœuvre sur les bâtiments de l'Etat, maître d'équipage sur les navires marchands, et toujours si populaire qu'il suffisait de dire « le maître » pour l'identifier.

On le représentait généralement comme une sorte de croque-mitaine maritime, assez *mal bordé* et doué d'un puissant organe vocal qui lui permettait de lancer jurons et invectives à destination des gabiers qui *se patinaient* dans les hunes.

En fait, le *bosco* était un personnage attachant et fort sympathique. Il connaissait toutes les finesses de la *manœuvre* et du *matelotage*, se montrait expert en travaux de *voilerie*, se jouait des *nœuds* les plus compliqués, connaissait la *mâture* dans ses moindres détails et savait se reconnaître dans le dédale, en apparence inextricable, des innombrables *manœuvres* tant *dormantes* que *courantes*.

Il était également un artiste à sa manière, car il excellait dans l'art de tirer du *sifflet* des sons modulés qui se faisaient entendre, dans le vent et dans la tempête, mieux encore que sa voix de stentor.



N'en déplaise aux antitraditionalistes, le sifflet de marine a de fort lointains ancêtres. On peut même dire qu'il est l'un des attributs les plus anciens et les plus distinctifs de l'équipement des marins.

Déjà, la mythologie grecque s'en était emparée. Dans le manuscrit de

la « Toison d'Or » (1), on voit, sur le château avant du Navire Argo, « *Philothètrés tenant en sa main le sifflet* » qui lui servait à diriger la manœuvre.

Si nous pénétrons dans l'histoire, nous constatons qu'au IV^e siècle avant J.-C. Aristophane fait mention du « nigraros », petite flûte dont se servaient les « symphoniques » pour imposer la cadence aux rameurs.

Au VIII^e et au IX^e siècles, si l'on en croit les « Normans antiquities » du docteur Stratt, le maître d'un navire à rames se tenait à la poupe, portant à la bouche le sifflet qui faisait accélérer ou suspendre la nage.

En France, à partir du XII^e siècle, on note l'emploi du sifflet — en vieux français, il s'appelait *siblet* (2) — qui fut employé au cours des croisades. Le sire de Joinville, dans son histoire de saint Louis, relate qu'à bord d'une « *galée de Genevois* » (3) quand le comite aperçut le Roy « *il sonna un siblet, et au son du siblet saillirent bien de la sente* » (4) de la galée quatre-vingts arbalestriers bien appareillés ».

Dans les chroniques du 14^e et du 15^e siècles, on note à plusieurs reprises que, la nuit, lorsque les galères naviguaient dans des « lieux suspects », on recommandait le « silence du sifflet » (5) par mesure de précaution à bord des galères françaises qui étaient réputées les plus bruyantes.

Et Shakespeare, à son tour, cite le sifflet dans son chef-d'œuvre « *The tempest* ».

Voilà donc bien des titres de noblesse pour le plus modeste des instruments musicaux.



Il semble avéré que la forme du sifflet, tel que l'ont conçu toutes les marines depuis quatre siècles et demi, soit due à l'amiral anglais Edward Howard.

Celui-ci avait été séduit par le sifflet qu'il avait trouvé sur le corps d'Andrew Barton lorsqu'il défit et captura ce dangereux pirate écossais.

Aussi, lorsqu'il fut promu « Lord High Admiral », fit-il adopter ce type de sifflet par la marine anglaise.

Lui-même portait en sautoir à la fois un sifflet d'or, à titre de « badge » d'honneur et un sifflet d'argent comme insigne de ses fonctions.

Pauvre Lord Howard ! Il devait perdre l'un et l'autre, en même temps que la vie, le 25 avril 1513, au large du Conquet, dans le combat malheureux qu'il livra aux galères provençales du chevalier Prigent de Bidoux, gentilhomme gascon.

(1) Manuscrit du XV^e siècle. Bibliographie de l'Arsenal.

(2) Du latin Sibilum et du vieux latin Siblotus.

(3) Génois.

(4) Le fond de la cale, la Sentine.

(5) L'article 2 des Instructions Générales sur la Tactique renouvelle cette recommandation. « Depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, on manœuvrera sans sifflet et l'on ne piquera point les heures sur la cloche ».

Les différents récits (1) qui furent faits de la mort de l'amiral comportent quelques divergences. Pour sa part, le lieutenant-commander Leland P. Lovette, de la marine américaine, dit, dans son ouvrage « *Naval customs, traditions and usages* », que lorsque Howard se rendit compte qu'il allait tomber aux mains du général des galères, il jeta à la mer son sifflet d'or, mais conserva son sifflet d'argent.

Trois jours plus tard, Prigent de Bidoux réussit à repêcher le corps de son courageux ennemi. Il le fit embaumer et le rendit aux Anglais. Mais il retint son cœur à titre de trophée et il fit présent du sifflet à sa gente souveraine, Anne reine de France et duchesse de Bretagne, qu'il vénérât comme s'il avait été lui-même un breton.

Le roi Henry VIII d'Angleterre, qui portait beaucoup d'intérêt à la famille Howard — à tel point qu'il épousa Catherine Howard et la fit décapiter — prit soin de définir et de normaliser le sifflet que l'amiral avait rendu réglementaire.

Il retint le dessin qui en avait été fait et il précisa certains points de sa fabrication. C'est ainsi qu'il décréta que le sifflet d'honneur pèserait « 12 onces (2) d'or » et que « sa chaîne devrait aussi être en or ».

Dès lors, la forme du sifflet ne fut l'objet que de légères variantes et l'on peut retenir la description que Romme en donnera beaucoup plus tard (3) :

« Le sifflet est terminé d'un côté par une petite boule percée de plusieurs trous et que le siffleur tient toujours en sa main pour modifier les sons et les varier. »

« Cette boule est fixée au bout d'un tube cylindrique de même métal et son bout supérieur est reçu dans la bouche du siffleur, qui, par ce canal, fait passer à la boule l'air nécessaire à la production des sons. »

« Cet instrument de peu de longueur rend un son très aigu qui se propage facilement sur toute l'étendue d'un grand vaisseau ».

Le sifflet en or était en principe réservé aux amiraux.

Son usage se répandit en France en même temps qu'en Angleterre. Une petite statue (4) de Philippe de Chabot, amiral de France et de Bretagne et contemporain d'Henry VIII, porte le sifflet suspendu par un cordon autour du cou.

L'argent et, beaucoup plus tard, le cuivre furent utilisés pour l'insigne de service ou de fonction :

« On s'en sert principalement, écrit Romme, en variant les modulations pour commander de hisser ou d'amener, ou de virer ou de larguer, ou de nager, etc... ».

Et l'article 21 de l'ordonnance du 1^{er} février 1762, portant création d'un régiment de « Soldats-Matelots » dit : « *Les maîtres d'équipage du régiment porteront toujours, lorsqu'ils seront en service, une chaîne d'argent au col avec la plaque d'argent aux armes du Roi et le sifflet de commandement* ».

(1) En particulier par Edward Echyngham et Paul Jove.

(2) L'once n'est autre que l'once originale.

(3) En 1792, dans son « Dictionnaire de la marine française, avec figures ».

(4) Statue attribuée à Jean Cousin.

Le seul sifflet de marine qui ne fut pas métallique, était celui qu'on remettait, à l'Ecole des Mousses, comme distinction particulière à l'élève désigné comme *capitaine des mousses* ; c'était, on ne sait pourquoi, un sifflet façonné dans un os de gigot de mouton.

Quant au sifflet d'or, il fit l'objet d'une exception qui resta longtemps célèbre dans les annales de la marine française.

En 1814, les élèves de l'école spéciale de marine qui, sur l'ordre de Napoléon, avait été installée à bord du *Tourville*, offrirent à leur maître d'équipage, le maître Carel, un sifflet d'or, véritable bijou, suspendu à une triple chaîne également en or. Le pauvre bosco, qui avait si vaillamment *étalé* les coups les plus durs à la mer et au combat, manqua de s'évanouir d'émotion.

L'usage de faire présent d'un sifflet a longtemps subsisté dans la marine. Entre les deux guerres mondiales, il arrivait souvent que les élèves d'un cours de manœuvre offrissent un sifflet d'argent à leur instructeur.

Parfois, sur de grands bâtiments, c'étaient les gabiers qui, lors du débarquement de l'officier de manœuvre, lui offraient un sifflet portant gravé son nom, celui du navire et le millésime. La cérémonie se déroulait dans la voilerie, salon du service manœuvre où n'étaient admis que les initiés. A l'une de ces occasions, le bosco fit à son chef de service un discours aussi bref qu'éloquent : « Alors, voilà, cap'taine. Le sifflet ici, c'est vos gabiers qui donnent, vu que pendant votre embarquement à bord, on a été content de vous ».



En l'année 1831, le sieur Thomas Marie Letourneur, capitaine de vaisseau de la marine royale, publia à Brest un traité sur le « *Mode de commandement, ou essai sur la théorie générale de la manœuvre des vaisseaux et autres bâtiments de guerre* », traité qui fut jugé digne d'être présenté à l'Académie des sciences par l'amiral baron de Saulces de Freycinet.

L'une des parties de ce traité est un « *Dictionnaire des commandements faits avec le sifflet à bord des bâtiments de guerre* ». A notre connaissance, ce dictionnaire ne fut jamais imprimé, mais il fut reproduit à la main en un nombre limité d'exemplaires.

L'auteur s'était proposé d'établir une traduction musicale des notations primitives (1) des commandements au sifflet, en l'accompagnant de « réflexions de caractère pratique » (2).

Parmi ces réflexions, nous pouvons noter que :

— le sifflet marin ne fournit que deux notes, l'une grave, l'autre aiguë, à intervalle d'octave. Il n'est donc pas nécessaire de se servir de la portée usuelle à 5 lignes, deux lignes horizontales suffisent pour la notation.

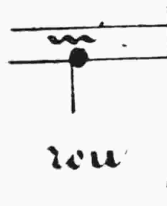
— la cadence suppose le passage alternatif de l'une des notes à l'autre.

(1) Ces notations sont du genre : tit, rou, uit, uiui, etc...

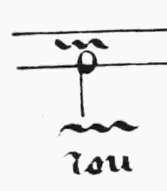
(2) Fait curieux : en 1833, un savant allemand employa une méthode identique pour traduire les chants du rossignol.

Dictionnaire

des Commandements faits avec le sifflet.



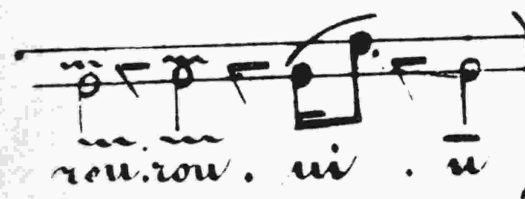
Descend... Rentre. - Abandonne ton ouvrage.
Spécialement et répété deux fois par un gabier:
en dedans, qui a fini.



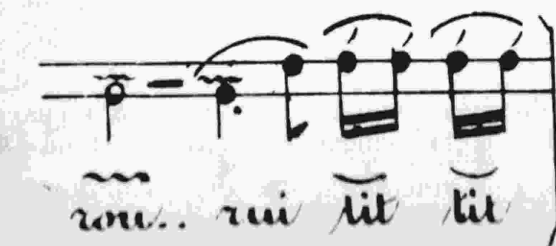
Larguer. - Spécialement par un gabier:
Larguer tribord. - Seie (dans un canot).



Larguer en bande. - Larguer une voile.



Didouble les rabans.



Amène les bouts dehors.

— le roulement (roulé simple, prolongé ou très prolongé), au contraire, se fait sur une seule et même note.

Louis de Freycinet ajoute que « les deux notes peuvent être filées, piquées, syncopées, cadencées ou tremblottées de plusieurs manières » et que leur émission peut avoir des durées diverses, « ce qui suffit à faire un nombre de commandements distincts très supérieur aux besoins ».

En effet, au moyen d'une série de 27 signes élémentaires (1), l'auteur parvient à donner la notation musicale de 121 commandements !

Lorsqu'on les considère, avec le pauvre entendement en cette matière d'un marin de l'ère atomique, on peut arriver à concevoir qu'un *roulé simple* signifiait « rentrer », un *roulé prolongé* veuille dire « larguer » et un *roulé très prolongé* « larguer en bande ». Il est déjà plus difficile de réaliser qu'un *tit* fait de deux coups de langue suivi d'un *rou* fait d'un *roulé prolongé* veuille dire « faire peneau », tandis que le même *tit* suivi d'un double *rou* signifie « choquer la boulinette » ! Quant au commandement de « *Branle Bas pressé* » ou de « *Générale intermittente* », il donnait lieu à tout un petit concert.

Et l'on se demande ce qu'il faut le plus admirer, du talent du gradé siffleur ou de la finesse d'oreille et de l'aptitude à une exécution rapide des hommes qui recevaient les commandements.

Dans ses souvenirs de carrière « *Marine et marins d'hier* », l'amiral Daveluy relate des conversations au sifflet dont il fut le témoin (2).

« Je n'évoque jamais les exercices de manœuvre sans penser au rôle capital qu'y jouaient les sifflets de tous les gradés de la manœuvre, maîtres, seconds-maîtres et quartiers-maîtres. Tout commandement fait par l'officier de quart était répété au sifflet : et la préparation de la manœuvre donnait lieu à de véritables conversations entre le maître de manœuvre dont le poste était au pied du grand mât, et les seconds-maîtres chargés respectivement du mât de misaine, du mât d'artimon et du beaupré.

« L'officier de manœuvre, qui suivait ces conversations au sifflet, intervenait de la voix au moment voulu et, quand il lançait le commandement d'exécution, tous les sifflets de la manœuvre excitaient les marins à haler sur le filin. Quand c'était trop dur, le sifflet commandait : « *Ho ! hisse* ». Le maître de manœuvre et ses seconds-maîtres ouvraient donc fort peu la bouche qui était d'ailleurs encombrée par le sifflet et la chique ».

A l'époque où le commandant Letourneur rédigeait son dictionnaire, un certain nombre d'officiers de vaisseau s'entichèrent du sifflet à tel point qu'ils proposèrent de supprimer les commandements à la voix, les chansons au cours des manœuvres et aussi le bruyant *charivari* qui prenait parfois une allure séditieuse.

Ils avaient adopté le petit sifflet anglais dit *rossignol* et le suspendaient à une boutonnière, imitant en cela, mais certainement sans le vouloir, les comites des galères.

Malgré leurs efforts, la mode du sifflet pour les officiers ne prit pas et celui-ci resta l'attribut des gradés de la manœuvre (3) qui se trans-

(1) Soit 7 signes simples, 15 signes complexes et 5 signes pour les silences.

(2) Voir R.M. n° 192 de juillet 1962, Page 919.

(3) Vers 1830, ceux-ci portaient le sifflet à la ceinture.

mettaient oralement leur secret, de génération à génération, sans employer le dictionnaire de Letourneur qui semble n'avoir été qu'un ouvrage de bibliothèque. Mais, ne serait-ce qu'à ce titre, il est heureux qu'il existe, car c'est sans doute le seul document écrit qui nous permette de juger aujourd'hui de l'importance du rôle que jouait le sifflet au cours des manœuvres sur les vaisseaux et autres grands navires à voiles.



A l'exception de quelques navires écoles les grands voiliers ont disparu de la surface des océans.

Les boscós de la vieille école leur ont, un moment, survécu. On en trouvait encore quelques spécimens jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui, ils ont tous, depuis fort longtemps, *pris leurs invalides* et beaucoup d'entre eux ont déjà *filé leur câble par le bout*.

Mais leur sifflet subsiste.

Certes, il a perdu son rôle essentiel. Quand survint la marine à vapeur, tubes acoustiques, téléphones, haut-parleurs, appareils électriques divers se partagèrent le soin de transmettre les ordres. Et si, par accident, un second-maître de manœuvre lançait quelques trilles pour appeler l'armement d'une embarcation ou pour donner un léger accompagnement musical à l'action des hommes qui embarquaient une aussière, on se rendait compte qu'il ne s'agissait plus que d'une réminiscence nostalgique du bon temps de la voile, à l'intention, disait le bosco, de « ceux qui connaissent ».

Si le sifflet figure encore aujourd'hui au règlement d'armement des navires de guerre, c'est dans le but bien défini de servir à rendre les honneurs « *sur le bord* ». « *Piping over the side* », disent les marins britanniques.

Depuis le XVII^e siècle, le protocole s'est légèrement modifié. A cette époque, dans la marine britannique, c'était le patron de la chaloupe ou du grand canot qui, se tenant debout à l'arrière de l'embarcation, rendait les honneurs du sifflet aux officiers franchissant la coupée. Ce n'est que plus tard que fut adoptée la coutume des « *side-boys* » se tenant sur le pont du navire, alignés le long du bord près de la coupée.

Cette petite cérémonie est réservée en Grande-Bretagne aux officiers de la « Royal Navy ». En France, elle honore également les officiers des autres armées, les membres du gouvernement et du corps diplomatique et les hautes autorités civiles. Enfin, dans toutes les marines, on rend cet honneur à tout membre de l'état-major ou de l'équipage qui périt en mer, au moment où son corps est immergé.

C'est, en temps normal, un gradé de la manœuvre, souvent un quartier-maître remplissant les fonctions dites « de maître de quart », qui siffle « *sur le bord* », avec plus ou moins de solennité suivant le grade de l'officier ou le rang de la personnalité montant à bord ou quittant le bord.

A bord de nos grands bâtiments de ligne, lorsqu'on recevait une très importante personnalité, le maître de manœuvre désignait, pour les accueillir à la coupée, trois ou quatre quartiers-maîtres de belle prestance et réputés *fins siffleurs*. Et plus d'un de ces visiteurs de marque a déclaré avoir reçu

la première impression de la bonne tenue du navire et de son équipage au moment où, posant le pied sur le plateau de la coupée tribord arrière, il constatait la fière allure de la batterie de gabiers — en tricot rayé avec manches retroussées, pieds nus sur le pont en bois — qui lui rendaient les honneurs du sifflet.

En de telles circonstances, le personnel de la manœuvre, si souvent à la peine, était, à son tour, à l'honneur. Mais il est probable que nos excellents gabiers ne se doutaient pas, quand ils modulaient les deux sons de leur petit sifflet, qu'ils perpétuaient un rite maritime plus de deux fois millénaire.

Pierre SIZAIRE

Capitaine de Vaisseau

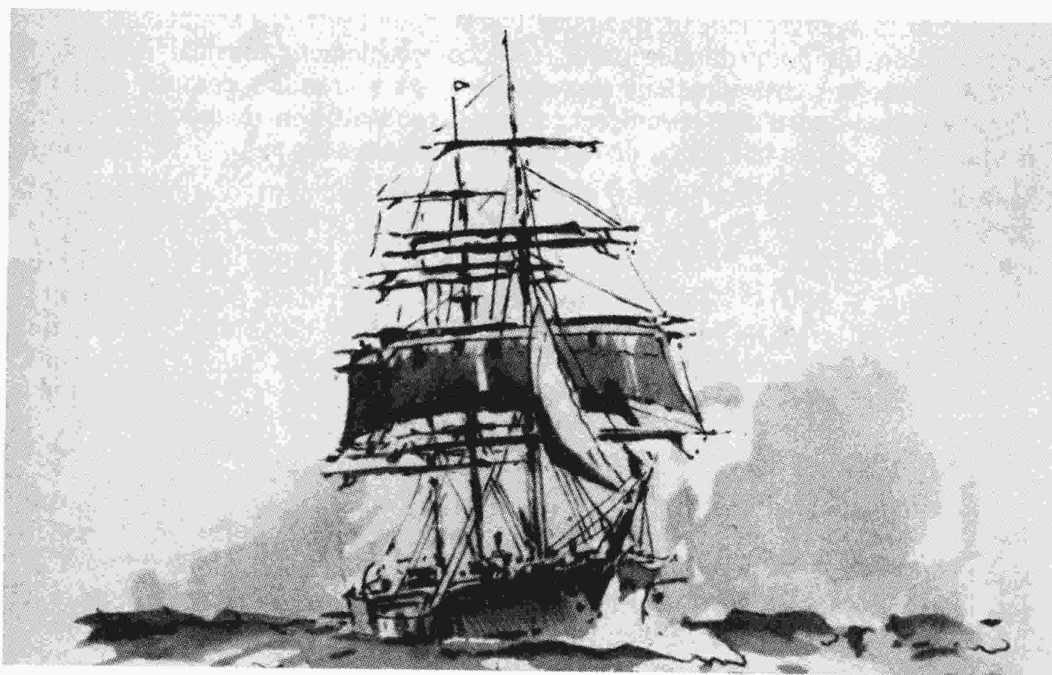


Illustration de Marin MARIE.